

Appartenance religieuse : facteur d'intégration ou d'exclusion ?

24 septembre 2003

Sollicité par la dynamique des festivités du Bicentenaire du canton de Vaud et des activités de la ville de Lausanne, le comité a organisé à l'Arzillier une soirée sur le thème "Appartenance religieuse : facteur d'identité ou d'exclusion?" Après une introduction dont nous publions l'essentiel, plusieurs croyants issus de communautés minoritaires dans le canton se sont exprimés.

Certains appartenaient à la religion majoritaire du canton : au christianisme, mais ils appartenaient en même temps à des communautés identitaires particulières. Il leur fallait trouver l'articulation entre l'appartenance à l'Eglise universelle ou Corps du Christ et aux chrétiens historiques du canton, et l'identité particulière de telle ou telle église ou mouvement.

D'autres ont témoigné de leur vécu en étant croyant d'une tradition religieuse minoritaire, juive, hindoue, musulmane ou baha'ie. D'autres questions se posent alors, notamment des problèmes pratiques tels que les responsables religieux qui manquent, les lieux de rencontres qui sont difficiles à entretenir, le manque de liens entre différents lieux de vie religieuse.

D'autres questions se sont posées à tous : quelles règles minimum pour que la vie ensemble soit possible et agréable ? Que veut dire « intégration » ?

Nous vous publions quelques interventions, en précisant que la rencontre était beaucoup plus riche que ce qui est imprimé sur papier !

Petit résumé de l'introduction

par le pasteur Martin Burkhard

La pluralisation des communautés religieuses, et donc de l'appartenance religieuse, est en premier lieu une conséquence des migrations. Seulement 1,6% des personnes qui appartiennent à des communautés autres que catholiques et protestantes sont de nationalité suisse. Les facteurs intégrateurs ou excluants sont mélangés à **des questions interculturelles**.

Les nouvelles communautés religieuses ont une population nettement plus jeune que celles traditionnellement implantées dans le canton, ce qui fait de la question initiale, aussi, **une question intergénérationnelle**.

L'appartenance religieuse dans le canton de Vaud a beaucoup changé en 100 ans. En 1900, 86,3% de la population était protestante, 13,1% catholique. En 2000, 75,3% reste chrétienne, mais se décompose en des appartenances multiples : 37,8% sont réformés, 2,2% évangéliques, 33,7% catholiques, 0,1% cath. chrétiens, 1,6% orthodoxes. Des personnes appartenant à aucune confession chrétienne se sont installées : 3,95% sont musulmans, 0,3% juifs, bouddhistes ou hindous, 14% se déclarent sans confession et 5,9% n'ont rien indiqué au dernier recensement de 2000.

Il y a donc aussi **une tension entre appartenance et non-appartenance** d'une part, et d'autre part entre appartenances différentes à l'intérieure d'une même religion, entre **l'exclusion ou l'intégration intrareligieuse**.

Traditionnellement, les Eglises historiques, catholique et réformée ont quadrillé le canton et offert une prise en charge religieuse de la population. Est-ce encore possible

aujourd'hui ? Comment les nouvelles appartenances religieuses peuvent-elles contribuer positivement au prolongement et à la transformation de structures religieuses importantes, telles que **l'histoire biblique à l'école** ou **les aumôneries** dans les hôpitaux, EMS et prisons ?

Comment trouver dans **le métissage territorial** des collaborations constructives pour aider toute la population à se sentir bien ici et à pouvoir recourir aux services religieux les plus divers ? Comment accepter le passage de croyants d'une communauté vers une autre ?

Un lieu d'appartenance mixte est **le mariage**. De plus en plus de mariages se concluent entre partenaires non seulement de confessions chrétiennes différentes, ce qui a été longtemps un problème d'exclusion grave, mais de religions différentes. Comment assumer au niveau des communautés cette mixité, qui montre aussi une certaine baisse d'influence des religions sur les choix de vie des fidèles ?

S'exprimer sur la religion d'un autre devient parfois nécessaire, l'interpellation étant utile. Mais dans quel cadre le faire pour que les croyants qui fréquentent la religion commentée ne se sentent pas exclus, mis hors jeu, mal compris ? Quel respect critique supporte une appartenance religieuse ?

Le canton de Vaud n'est pas une île. Sa population est parfois prise dans les enjeux internationaux. Les conflits au loin peuvent influencer sur les relations entre les communautés religieuses d'ici. Les croyants sont étirés alors

entre les liens tissés localement et **les déchirures au niveau géopolitique.**

